



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
OCCITANIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Toulouse, le 31 mars 2025

### ***Le Comité régional de l'habitat et de l'hébergement d'Occitanie du 27 mars 2025***

Judi 27 mars 2025, Pierre-André DURAND, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne a présidé le Comité régional de l'habitat et de l'hébergement d'Occitanie.

Ce rendez-vous est un moment-clé de la programmation financière régionale pour les acteurs du logement et de l'hébergement de l'Occitanie.

De nombreux leviers ont été mobilisés en 2024 par les services de l'État au niveau régional :

- 7 636 logements locatifs sociaux ont été agréés, 1 373 logements ont également été financés dans le cadre de l'ANRU,
- 37 283 logements ont été rénovés dans le parc privé, dont 15 535 pour les ménages modestes et très modestes et 21 748 via MaPrimeRénov.
- 58 conventions portées par des associations ou des bailleurs sociaux, mises en œuvre dans le cadre du Fonds national d'accompagnement vers et dans le logement (FNAVDL), pour un montant global de 4 129 703 €, pour accompagner plus de 2 000 ménages en Occitanie.
- 11 350 places d'hébergement généraliste en moyenne ouvertes,
- 7 % des attributions totales de logements sociaux ont concerné des ménages issus de l'hébergement généraliste ou en situation de sans-abrisme, soit plus de 2 100 ménages,
- Le renforcement (+38 ETP) des Services Intégrés d'Accueil et d'Orientation (SIAO) - acteur central de l'accompagnement du parcours des personnes de la rue au logement sur les territoires
- la création de 559 places d'intermédiation locative et 126 places de pensions de famille.

L'année 2024 a été tout particulièrement consacrée à la rédaction d'un plan d'action en faveur du logement, qui a été partagé à l'ensemble des partenaires lors de la deuxième réunion des Assises du logement le 19 décembre 2024.

Pour 2025, sont programmés :

- le financement de 9 751 logements sociaux, 880 logements ANRU, 1 315 rénovations de logements sociaux,
- des moyens renforcés avec 346 M€ d'aides de l'Agence nationale de l'habitat pour la rénovation et l'adaptation des logements,
- la poursuite de l'engagement de l'État dans l'accompagnement vers et dans le logement, avec une nouvelle enveloppe de 4 699 375 €, représentant +13,79 %,
- le maintien de 11 360 places d'hébergement et la poursuite de l'évolution du parc pour mieux répondre aux besoins d'accompagnement,
- La poursuite du plan quinquennal de création de places en résidences sociales, pension de famille et intermédiation locative.

*« Le logement est une des préoccupations majeures des habitants d'Occitanie. Je salue la mobilisation de l'ensemble des partenaires qui a conduit à l'élaboration d'un plan d'action en faveur du logement, présenté lors de la deuxième réunion des Assises du logement le 19 décembre 2024. Cette mobilisation nourrira le plan régional de relance du logement pour la production de logements sociaux et de logements privés souhaité par Valérie LETARD, Ministre déléguée chargée du Logement. », Pierre-André DURAND, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne.*

## **CONTACTS PRESSE**

Delphine AMILHAU  
Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

Adèle DUMAS  
Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

Romarc ZURCZAK  
Tél : 05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31

service-presse@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

Retrouvez-nous sur [X](#) et [Facebook](#)